



ATE

ASSEZ DES M² ET DE LA NON RECONNAISSANCE

Face à la pénibilité de notre métier : nous travaillons dans des conditions difficiles. Beaucoup souffrent de situations de précarité avec des contrats à temps partiel imposé. C'est un métier peu reconnu, avec des évolutions de carrières bien limitées.

Et pourtant, nous sommes indispensables dans les écoles élémentaires, maternelles, écoles d'adultes de la Ville de Paris, pour l'hygiène et la propreté des locaux, ainsi que pour la sécurité de ces établissements.

La CGT s'inquiète du métier des ATE qui sont à disparaître et remplacés par des contractuels.

NON au manque de considération

NON au sous-effectif

OUI aux formations

OUI à la réduction de surface à entretenir

Revendiquons avec la CGT Affaires Scolaires :

- Recrutement avec statut ;
- Augmentation des effectifs ;
- Garder les horaires de récupération ;
- Une reconnaissance du métier et de la pénibilité ;
- Une amélioration des conditions de travail : remplacements systématiques, locaux adaptés, plus de matériels ;
- Respect des situations particulières (en cas d'AT, MP, TPT, préconisation médicale, inaptitude, reclassement,...) ;
- La dépréciation des contractuels ;
- Plus de formations : proposer d'être tuteurs sur la base du volontariat, formation numérique obligatoire, formations dès la prise de poste et de façon régulière pour tous ;
- Mise en place d'épreuve pratique dans les recrutements sans concours ;
- Être invité aux réunions scolaires ;
- Avoir une seule hiérarchie.

**NOUS INVITONS TOUS LES ATE TITULAIRES ET NON TITULAIRES À VENIR NOMBREUX À
UNE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE LE 10 MARS 2025 DE 9H À 11H OU DE 14H À 16H
BOURSE DU TRAVAIL | SALLE LOUISE MICHEL (SOUS-SOL)
3 RUE DU CHÂTEAU D'EAU 75010 PARIS**

POUR DÉBATTRE ET ÉCHANGER DES REVENDICATIONS



Cette AG est autorisée par l'administration.
Pour plus d'informations, contactez nous au
01.44.52.77.23 ou cgtaffairescolaires@gmail.com